	FCC Conventionnée	FCI Individuelle	FCJ Junior *	FCEI * Etudiants - Internes
Qui paie la formation ?	Employeur / OPCA	Le stagiaire	Le stagiaire	Le stagiaire
Pour qui ?	TOUT stagiaire bénéficiant d'une prise en charge TOTALE ou PARTIELLE, *quelle que soit la date du diplôme d'Etat*	Titulaire d'un diplôme national de plus de 2 ans	Titulaire d'un diplôme national de moins de 2 ans	➢ Etudiants inscrits en Internat ➢ Faisant Fonctions d'Internes *universitaires* ➢ Etudiants inscrits à un Diplôme National *(Licence, Master, Doctorat)* et/ou en cours de finalisation sur l'année précédente avec justificatif
Pièces à fournir	Prise en charge ou accord de prise en charge + bon de commande	Diplôme national de + de 2 ans	Diplôme national de – de 2 ans	Certificat de scolarité délivré par votre université et de l'année en cours
Paiement	Dépôt de la convention signée par toute les partie sur COL pour validation PC	*Tous paiement* : CB via COL, chèque et virement		

*Sous réserve de la tarification de l'UFR concerné.

Le Service Commun de Formation Continue
une expertise à votre service

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES